



Montréal, le 3 février 2015

Raphaël Lescop
rlescop@lechasseuravocats.com
514-845-0114

PAR SDÉ ET MESSAGER

Me Véronique Dubois
Régie de l'énergie
800, Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal, QC H4Z 1A2

Objet : Demande d'examen du rapport annuel de Gaz Métro pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2014

V/D : R-3916-2014

N/D : 1040-03

Chère consœur,

Faisant suite à la lettre procédurale de la Régie du 15 janvier 2015, nous vous avisons par la présente que l'Union des municipalités du Québec n'a pas l'intention de participer plus avant à l'examen du rapport annuel du Distributeur et ne demandera pas, par conséquent, le statut d'intervenante dans ce dossier.

L'analyste de l'UMQ qui a participé à la rencontre d'information du 29 janvier 2015 s'est déclaré satisfait des éclairages obtenus suite aux questions posées.

Une demande de paiement de frais relative à cette participation sera déposée par l'UMQ, conformément à la décision D-2014-165 rendue par la Régie dans le dossier précédent (R-3871-2013 - examen du rapport annuel de Gaz Métro pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2013) et aux dispositions du Guide de paiement des frais 2012.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

LECHASSEUR AVOCATS

Raphaël Lescop
RL/ic